

Genre du véhicule Chariot de travail agricole		Marque de fabrication John Deere - LANZ		Type M D 150 S moteur V W		Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3'8 3 8-A	
Caractéristiques "MD 150 S" sur plaquette du constructeur, à droite sur coupe et peint sur le véhicule								
				Carburant essence		Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis John Deere-LANZ AG, Mannheim (D)-Importateur MATRA, Zollikofen (BE)								
N° du châssis frappé à droite, à l'arrière de la roue avant, sur cadre + sur plaquette								
N° du moteur frappé à droite vers la courroie d'entraînement de la dynamo								
Type du moteur Industrie - 122 - à cylindres opposés								
Position du mot. avant		Frein-moteur						
Cylindrée	1'192 cm³	Frein de remorque					Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission méc.av.variateur Treuil/Cabest.					Longueur 6'900	
Refroidissement air (turbo)		Nombre vit. avant 2		Crochet rem.		Largeur 2'280		
Entraînement avant		Vitesse en 1 ^{re} 5,4		Voie avant 1'425		Hauteur 2'395		
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 15		Voie arrière 1'100		Empattement 2'287		
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 8.40/8.60		Porte à faux arr.		
Frein à pied mécanique, à expansion interne, tringle, sur les roues avant								
Frein à main mécanique, à serrage extérieur, sur arbre de la boîte c.v.								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide			1'870	Dimension	9-24	4,00-16	Longueur	
Charge utile				Charge pneu	1'080	375	Largeur	
Total					6 Ply	4 Ply	Hauteur	
Gar. de fabr.	1'800	750	2'100		AS	AS	Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - action s.roues AR				Marque du moteur VW		C.V. frein 29 DIN		
Alésage 77				Course 64		C.V. Impôts 6,07		
Forme de la carrosserie moissonneuse-batteuse								
Nombre de places: total 1				(avant milieu arr.)		Places debout		
Siège arrière				Side-car				

Phares: marque	2/ HELLA ou HASSIA \emptyset 100	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV = séparés	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	
Feux arrières	2/ sous feux stop et clig. *)	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ à gauche et à droite
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs (or)	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	77 bB à 3'000 t/min		

Observations et exceptions

*) Feux arrière: La partie supérieure est également éclairée, vu que la séparation intérieure laisse passer la lumière.

Lorsque le vhc.circule sur la voie publique :

1. protéger la coupe par dispositif marqués en noir-jaune,
2. démonter les diviseurs,
3. fixer la coupe par des supports assurés,
4. relever et assurer la plate-forme d'ensachage et la glissière pour bottes.

Lieu et date de l'expertise-type Zollikofen, 17.4.62.

La Commission d'expertise-type